Le courrier des lecteurs

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **3 (1973)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LE COURRIER DES LECTEURS

Conseil à une future isolée

« J'ai toujours rêvé de vivre dans un petit chalet montagnard, un retour à la nature en quelque sorte. Jusqu'à présent, les circonstances n'ont guère favorisé ce vœu, notamment la mort de mon mari alors que notre enfant était encore jeune. Les années ont passé, mon fils a maintenant un bon métier, et mon vieux rêve refait surface. J'ai quitté mon grand appartement pour un plus petit et, avec l'économie réalisée, j'aurais maintenant la possibilité de louer à l'année un petit chalet tout simple et sommairement meublé où je pourrais aller me retremper aussi souvent que possible. Mais j'ai quelque appréhension, et c'est là que l'avis de personnes habitant seules me serait précieux: je suis assez poltronne la nuit et je me demande si je ne vais pas trembler au moindre craquement. Que faire? Je souhaite que les lecteurs d'« Aînés » puissent me faire part de leurs expériences, et ainsi me rassurer. »

Une lectrice qui désire garder l'anonymat.

Tous rédacteurs!

Sous ce titre, notre éditorial de juin vous proposait de prendre la plume et d'exprimer vos désirs afin que nous puissions nous mettre toujours mieux à votre service. Merci à ceux qui ont déjà pris la peine de nous répondre. A ceux qui tardent encore, nous voulons redire l'importance que nous attachons à ce sondage...

Parmi ceux qui ont réagi, signalons la compagnie d'assurance « La Neuchâteloise » qui a pris la peine de questionner les retraités qu'elle a abonnés. Dans un prochain numéro, dès que tout sera dépouillé, nous vous livrerons les résultats de cette enquête.

Des chiffres plus précis

A la suite de notre rubrique genevoise du n° 5, nous avons reçu une très aimable lettre de l'Office des allocations aux personnes âgées, de Genève. Ce service nous reproche certaines inexactitudes et omissions dans les chiffres cités. Voici les corrections à apporter:

Pour les personnes seules, les chiffres de l'APA sont respectivement Fr. 289.— et Fr. 168.—, ce qui signifie une augmentation de Fr. 59.— et non de Fr. 20.— comme indiqué par erreur. De plus, à ces montants s'ajoutent deux allocations saisonnières (février et octobre) qui ont passé de Fr. 109.— à Fr. 142.—.

Pour les couples, les chiffres corrects sont Fr. 407.— et Fr. 144.—, ce qui donne un surplus de Fr. 70.— et non Fr. 60.—. On ajoute également deux allocations saisonnières (mêmes dates) qui ont passé de Fr. 210.— à Fr. 228.—.

Ces chiffres corrigés ne changent guère le fond du problème, mais nous tenions à réparer notre imprécision. Cela dit, le débat reste largement ouvert!

Les pièges de la vente à crédit

Nous avons reçu de M. Armand Torre, de Genève, une longue et fort intéressante lettre dont nous extrayons les passages suivants:

J'ai pris connaissance avec intérêt de l'article (« Aînés ») traitant de la question des ventes à tempérament. Il s'agit d'un problème d'une importance indiscutable mais malheureusement trop souvent méconnu du grand public. Les conseils que vous donnez sont parfaitement pertinents. Toutefois, je me permets d'attirer votre attention sur le fait que, depuis le 1er janvier 1973, la situation a été quelque peu modifiée en ce qui concerne notre sujet. L'ordonnance rendue à cette date par le Conseil fédéral a aggravé les conditions de vente par accompte. Ainsi, les conditions d'une vente à tempérament sont remplies lorsque le prix de vente global est payable en plus de *deux mensualités*, versement initial compris. *(Réd.: Il y a donc resserrement puisque, précédemment, il s'agissait de paiement en trois fois.)*

D'autre part, il faut savoir que certains négociants, peu soucieux du respect des dispositions légales, ont trouvé le biais de faire conclure par leurs clients des contrats de petit crédit (crédit personnel) auprès d'établissements spécialisés, permettant ainsi à l'acheteur de payer son appareil au comptant et de rembourser par la suite la banque à raison de 30, 40, voire 60 mensualités. Or, ce procédé est absolument contraire aux dispositions légales.

Réd.: L'évolution du crédit est à l'image de l'évolution de notre société: prévu au départ comme aide à l'équipement, il est très vite devenu un moyen de pousser à la consommation et de gagner son argent à la limite de l'honnêteté. Les principaux responsables restent ceux qui se font prendre. Combien, avec un peu de bon sens, auraient pu éviter l'achat d'objets superflus!

Merci à M. Torre de ses précieux renseignements : nous lui en sommes d'autant plus reconnaissants qu'il est lui-même un commerçant très connu.

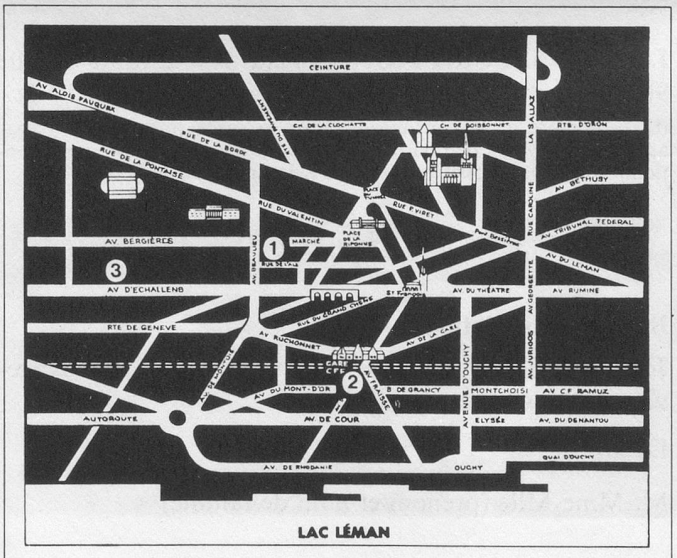

Pharmacies Populaires

Ristourne progressive de 7 ½ % à 10 % (Art. régl. exceptés)

Timbres PHAR-POP

Officines:

1 Rue de l'Ale 30 22 38 61

2 Av. Fraisse 3 26 38 62

3 Av. d'Echallens 81 24 08 54

Livraisons rapides à domicile